

Questions au Feuilleton

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES FRAIS PUBLICITAIRES DU GOUVERNEMENT

Question n° 157—M. Clark (Rocky Mountain):

1. Du 18 mars au 20 avril 1974, quelle a été la valeur totale des annonces publiées par le gouvernement dans les journaux a) *La Presse*, b) *Le Devoir*, c) *Le Jour*, d) *Montréal-Matin*, e) *The Montreal Gazette*, f) *The Montreal Star*?

2. a) Existe-t-il une ligne de conduite selon laquelle on ne doit pas publier d'annonces dans l'un ou l'autre des journaux précités et, dans l'affirmative, quels sont ces journaux et pour quels motifs, b) selon quels critères détermine-t-on si le gouvernement doit ou non publier des annonces et le nombre de ces annonces, dans chacun des journaux précités?

3. Existe-t-il des journaux édités au Canada et dans lesquels, conformément à une ligne de conduite établie, le gouvernement ne publie pas d'annonces et, dans l'affirmative, quels sont ces journaux et, dans chaque cas, quel est le motif de cette ligne de conduite?

4. Quels sont les journaux édités à l'extérieur du Canada et dans lesquels le gouvernement publie régulièrement des annonces et, dans chacun des cas, pour quelle raison a-t-on choisi ce journal?

(Le document est déposé.)

PIL—L'AFFECTATION DE CRÉDITS À LA CIRCONSCRIPTION DE LANGELIER (QUÉBEC)

Question n° 617—M. Cossitt:

1. Quelle somme d'argent a été affectée au Programme des initiatives locales en 1973-1974 dans la circonscription de Langelier (Québec), a) quels sont le nom et l'adresse de tous les projets en cause ainsi que le nom et l'adresse de ceux qui ont signé les demandes, b) dans chaque cas, quelle est la description détaillée du projet réel, spécialement les tâches accomplies dans le cadre du projet?

2. Dans chaque cas, quels sont le nom et l'adresse des personnes ou organismes qui ont recommandé au Ministère la mise sur pied du projet?

(Le document est déposé.)

PIL—L'AFFECTATION DE CRÉDITS À LA CIRCONSCRIPTION DE DOLLARD (QUÉBEC)

Question n° 619—M. Cossitt:

1. Quelle somme d'argent a été affectée au Programme des initiatives locales en 1973-1974 dans la circonscription de Dollard (Québec), a) quels sont le nom et l'adresse de tous les projets en cause ainsi que le nom et l'adresse de ceux qui ont signé les demandes, b) dans chaque cas, quelle est la description détaillée du projet réel, spécialement les tâches accomplies dans le cadre du projet?

2. Dans chaque cas, quels sont le nom et l'adresse des personnes ou organismes qui ont recommandé au Ministère la mise sur pied du projet?

(Le document est déposé.)

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS—LES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Question n° 712—M. Stevens:

1. Pour chacune des années financières terminées le 31 mars 1972, 1973 et 1974 et pour la période de six mois terminée le 30 septembre 1974, quelle somme d'argent globale le ministère de la Consommation et des Corporations a-t-il dépensée pour les voyages à l'étranger a) du ministre et du personnel de son cabinet, b) du personnel du Ministère, c) du personnel des conseils, des commissions, des tribunaux, des agences de la Couronne ou d'autres agences du même genre, relevant du ministre, d) d'autres personnes dont les frais ont été remboursés, en partie ou en entier et directement ou indirectement, par le gouvernement?

2. Quant aux dépenses de plus de \$200, quels étaient a) l'objet du voyage, b) la destination la plus éloignée, c) le nom des voyageurs, d) la durée du séjour hors du pays, e) le genre de dépense, f) le nombre des personnes les accompagnant?

(Le document est déposé.)

[M. MacDonald (Cardigan).]

LES ÉTRANGERS ET LA FORMATION DANS LES COLLÈGES MILITAIRES DU CANADA

Question n° 905—M. Caouette (Témiscamingue):

1. Au cours des cinq dernières années, combien d'étrangers ont reçu une formation dans les collèges militaires du Canada?

2. Combien y avait-il de pays en cause et de ressortissants de chaque pays?

3. Dans quelles circonstances (invitation, accord international ou autres dispositions) sont-ils venus au Canada?

4. Quelle formation ont-ils reçue ou reçoivent-ils en ce moment?

5. Quelles sommes le gouvernement a-t-il déboursées à cette fin et que recouvrent ces débours?

(Le document est déposé.)

LES MÉDECINS ADMIS AU CANADA À TITRE D'IMMIGRANTS REÇUS

Question n° 1451—M. Hnatyshyn:

De 1972 à 1974 inclusivement, combien de médecins ont été admis au Canada à titre d'immigrants reçus et quel était leur pays d'origine respectif?

(Le document est déposé.)

*ACDI—LA RÉAFFECTATION DE \$117 MILLIONS

Question n° 1531—M. Landers:

L'ACDI a-t-elle réaffecté une somme de 117 millions de dollars pour l'année financière en cours et, dans l'affirmative, quel est le but de cette réaffectation et dans le cadre de quels projets et objectifs précis cette somme sera-t-elle dépensée?

[Français]

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, dans le cadre de ses pratiques normales, l'ACDI révisé constamment la répartition de ses dépenses pour exposer les nouvelles priorités des pays bénéficiaires et la disponibilité, au Canada, de certains biens et services qui doivent être fournis à ces pays en voie de développement. La réaffectation de 117 millions de dollars répond aux besoins pressants de plusieurs de ces pays, besoins accrus suite à la crise de l'énergie, à la poussée inflationniste récente et à la pénurie de céréales. Des projets tels que l'achat de plants de riz, le financement de projets hydro-électriques, l'achat d'engrais, furent mis de l'avant. L'exécution de sept projets déjà en cours au montant total de 20.1 millions de dollars a été pressée. De plus, dix projets totalisant 24.1 millions de dollars ont été étudiés plus intensivement en vue de devancer l'échéancier de leur approbation et d'aider à neutraliser les effets de l'inflation et des coûts en énergie. Finalement, le Canada s'est engagé à la conférence mondiale de l'alimentation qui a eu lieu à Rome en novembre dernier à fournir aux pays les plus durement frappés 50 millions de dollars sous forme d'aide alimentaire. Six pays ont été considérés comme ayant plus particulièrement besoin de cette aide. Ce montant de 50 millions de dollars (51.4 millions de dollars pour être plus exact) s'ajoutait aux 20 millions déjà alloués au Bangladesh, l'un des pays les plus touchés, totalisant 71.4 millions de dollars d'engagements au titre de l'aide alimentaire, en plus des affectations régulières pour l'année financière 1974-1975. Ces affectations totalisent donc 116.4 millions de dollars au chapitre de l'aide au développement et de l'aide alimentaire.